



Réunion Quartier N°6

Salle polyvalente

Le samedi 14 novembre 2015 à 10h00



Commune d'Eperlecques





I Les services de la commune

- 1) Accueil
- 2) Présentation de l'équipe du Conseil Municipal
- 3) Permanence des adjoints
- 4) L'équipe communale (effectif),
Delphine Van Lancker, DGS
- 4) Comptes-rendus des Conseils
Municipaux sur le site internet ou
disponibles en mairie, en partie sur le
journal communal





**Rue du Cluse
Impasse du Cluse
Rue de l'Estabergue
Nouveau Chemin
Rue d'Hellebroucq
Rue de la mairie (de la
rue du cluse jusqu'au
terrain de football)
Nouveaux Enclos
Rés. Les Coquelicots**

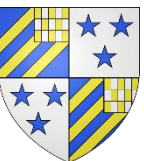
Situation géographique du quartier N°6



III Les outils de communications :

Lien de proximité habitants/services de la commune

- 1) La mairie, service d'accueil de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 tous les jours et le samedi matin de 9h à 12h
- 2) Le tableau d'affichage de la mairie et les panneaux d'information à venir





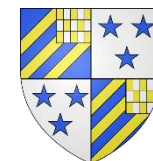
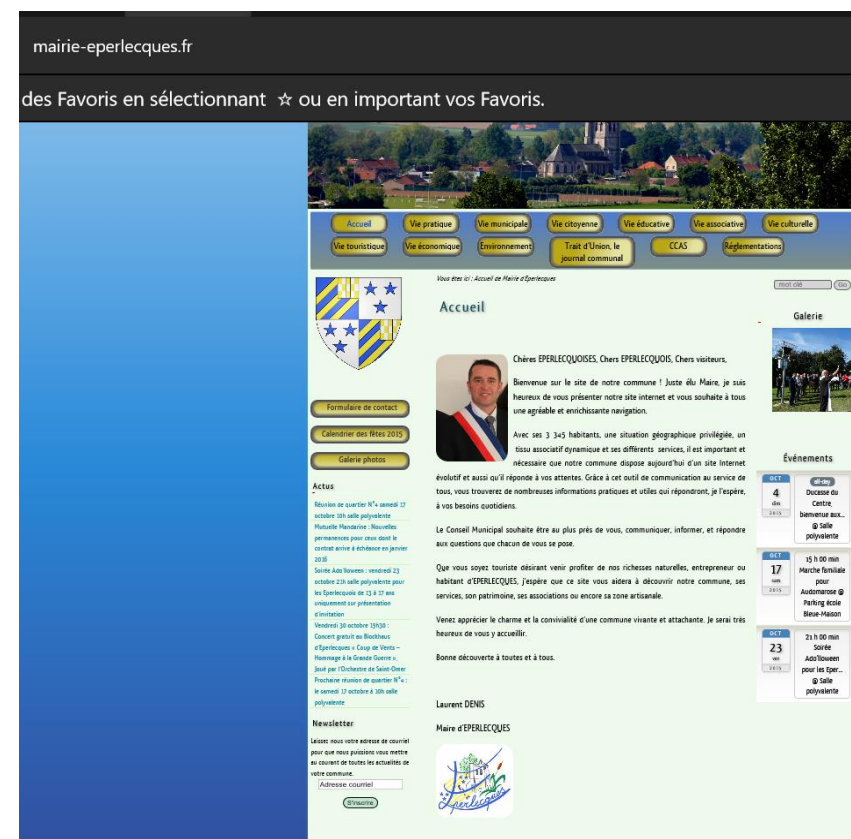
3) Le site internet, avec une inscription à la newsletter pour recevoir les informations utiles de la commune.

4) Sur les réseaux sociaux « Commune Eperlecques »



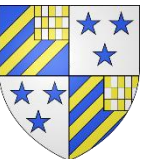
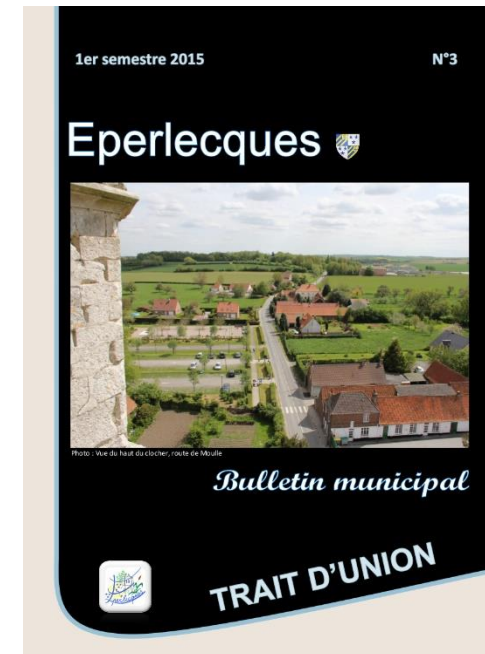
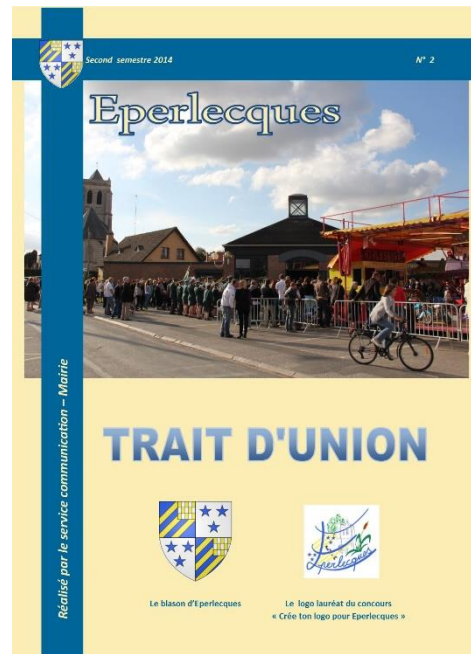
4) Les réunions publiques pour les projets en cours de la commune

5) Les informations délivrées dans vos boîtes aux lettres





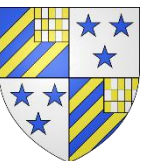
6) Le bulletin municipal « Trait d'Union » publié 2 fois par an (janvier et août)





7) Le dispositif «Participation citoyenne», ou « voisins vigilants »

8) Votre engagement citoyen en devenant « référent de quartier » pour faire remonter les informations ou remarques aux élus de votre quartier





IV Les informations dans vos boîtes aux lettres pour vous informer des manifestations :

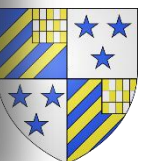
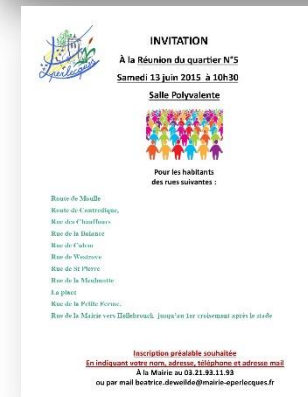
Octobre en fête,
Invitation aux réunions de quartier, aux réunions publiques quand vous êtes concernés et pour que vous puissiez vous exprimer....

Prochainement en novembre et décembre:

Concert de Sainte Cécile

Brocante couverte du CAE le 29 novembre

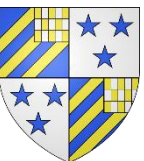
Telethon les 4 et 5 décembre Salle de Sport...





V Le bien-être et le savoir vivre ensemble passe par le respect de quelques règles de bon voisinage

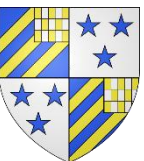
- L'entretien des abords des maisons (trottoirs, haies...)
- Le respect sonore vis-à-vis des voisins à certains moments de la journée ou de la semaine
- Respect des règles d'élagage pour votre sécurité et celle des riverains
- les feux de fond de jardin qui incommodent
- les réglementations et arrêtés sur notre commune que vous pouvez retrouver désormais sur le site internet de la mairie et bientôt sous forme d'une brochure





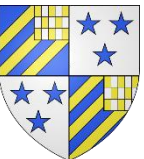
VI Travaux communaux

- Participation au concours des villes et villages fleuris, une attention particulière au fleurissement du village
- Groupe scolaire, Aire de covoiturage, Maison de Santé (CASO)
- Assainissement de la rue de la Balance et route de Contredique
- Travaux du Marais de la Vlotte(parking et bouches d'égouts),
- Réfection de la rue d'Estabergue, évacuation des eaux pluviales rue de la Meullemotte, réfection de la voirie rue de Loosthoucq.





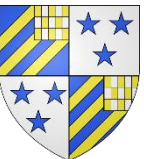
- Jeux pour les enfants au parking des cerisiers inauguré début juillet 2015
- Aménagement du parking au terrain de foot inauguré ce 7 novembre 2015
- Au mont : Route et trottoirs si attribution de la subvention du Conseil Général
- Eclairage : remplacement des boules des lampadaires et installation route d'Audruicq, rue de l'Est Mont et Ouest Mont
- Instauration d'une zone 30 aux abords de la Place, des écoles autour de la mairie.





VII Traitement des déchets

- Les déchets verts et les encombrants
- Les poubelles (le tri)
- Le compost à disposition aux services techniques
- Les composteurs disponibles à la CASO
- Les bacs récupérateurs de verre
- Le Secours Populaire et Emmaüs pour le recyclage de vos vêtements ou chaussures



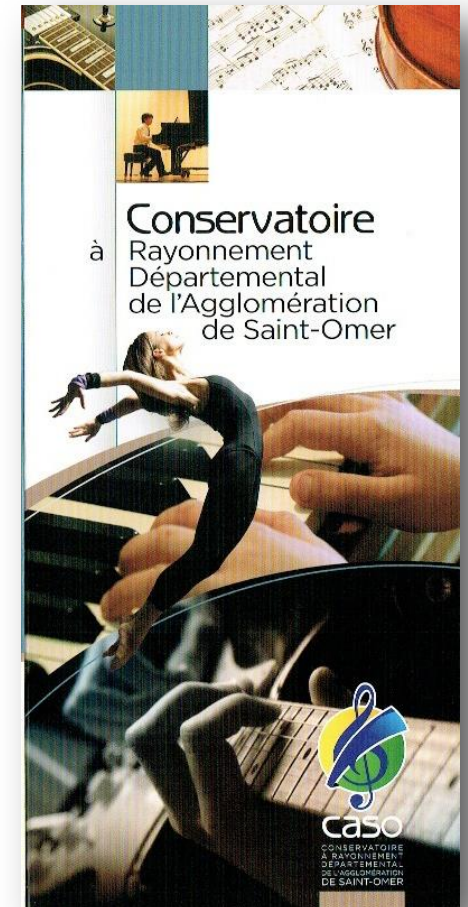


VIII Education

Bilan des Temps d'Activités Périscolaires (chiffres : fréquentation, nombre d'activités proposés, coût pour la commune, participation de la CAF, de la CASO, optimisation de l'organisation du temps de travail des agents communaux formés pour ces NAPs)

IX Culture, Education artistique

- Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (Ecole de musique, de danse...)
- Le CLEA (Contrat Local d'Education Artistique, porté par la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer avec la Participation des communes





X Citoyenneté

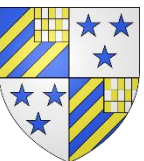
- Renouvellement des membres du Conseil Municipal des Jeunes, et participation à des journées comme la fête de la Tolérance ce samedi 10 octobre à Desvres
- Les commémorations, en rappelant l'importance du devoir de mémoire (appel du 18 juin, le 11 novembre...)
- Sensibilisation à la préservation de l'environnement, ex : retour sur l'opération « village et marais propre !
- Organisation des réunions de quartiers pour inciter les habitants à s'impliquer et devenir acteur dans la vie de la commune





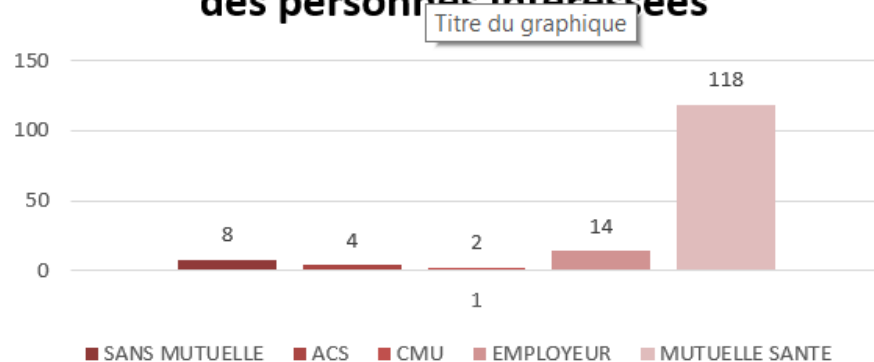
XI L'action sociale

- Le Relais d'Assistantes Maternelles
- CLSH (En avril et en juillet)
- Le CCAS
- Accueil des personnes en difficulté, demande de logements etc...,
- proposition d'une mutuelle suite aux résultats de l'enquête pour l'instauration d'une mutuelle communale, choix de la mutuelle et réunion publique pour informer les personnes intéressées :

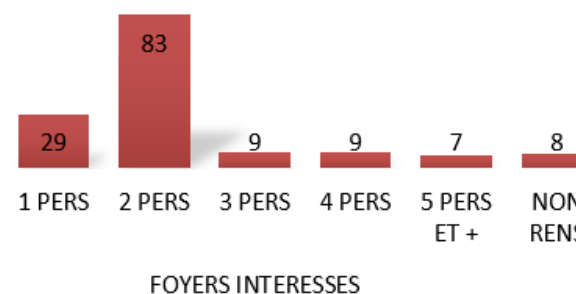




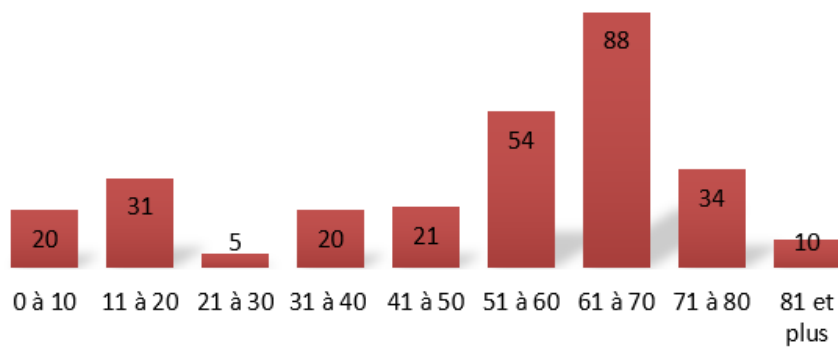
Couverture santé complémentaire des personnes intéressées



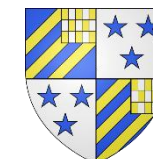
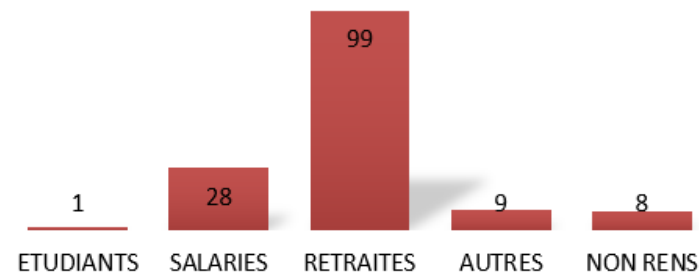
Composition des foyers intéressés



Age des personnes intéressées



Situation des foyers intéressés





Association
Mandarine

« MANDARINE s'efforce de proposer des contrats de mutuelle communale à des conditions optimales, de représenter au mieux les intérêts de ses adhérents auprès des différents intervenants, de leur apporter son aide quotidienne et de les renseigner sur le niveau de leur protection sociale.

En souscrivant des **contrats de mutuelle communale**, MANDARINE permet de bénéficier d'un « effet de groupe » et de développer la solidarité entre ses adhérents. »

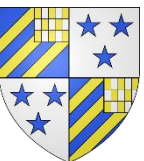




Mandarine est une association à but non lucratif

qui a pour objectif de proposer à ses adhérents des **Actions de Mutualisation permettant la souscription d'une solution mutuelle** performante et peu coûteuse.

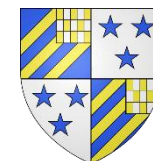
Adresse : 87 rue de Calais à Saint-Omer, tel : 03.21.11.68.02





Le CCAS c'est aussi :

- L'organisation d'événements (troc aux plantes, bourse aux vêtements...) afin de récolter des fonds pour l'organisation d'actions sociales
- La confection des colis des aînés, le logement, l'emploi...





XII Emploi des jeunes

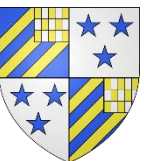
- Mise en place du dispositif à l'échelle de la CASO porté par le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais le Pacte pour l'Emploi et l'Avenir des Jeunes destiné aux jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 26 ans.
- ☛ 15 jeunes inscrits, 9 Eperlecquois, tous ont pu bénéficier d'aide et pour certains de la signature d'un contrat saisonnier ou d'apprentissage.



Le **Pacte** pour l'**emploi**
& l'**avenir des jeunes**
EN NORD-PAS DE CALAIS



Réunion du 9 avril 2015





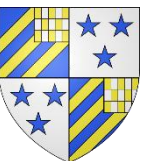
XIII Sécurité, Cadre de vie, Citoyenneté

Devenez référents de votre quartier

Au moins 2 élu(e)s du quartier et 2 habitant(e)s

Ils seront les interlocuteurs (trices)
entre la commune, les élus du quartier et les habitants

Ils assisteront à des réunions pour échanger sur leur vie de
quartier et pour faire remonter
des informations ou questions utiles
au bon fonctionnement de la commune





Et après la réunion ?

Envoi du compte-rendu de réunion aux habitants

Restez informés en vous abonnant à la lettre d'actualités
sur le site internet de la mairie

Une réunion générale avec les référents pour un bilan final
début 2016





Toutes les informations relatives
aux réunions de quartiers
sur le site internet de la commune

www.mairie-eperlecques.fr

Rubrique « Vie citoyenne »
sous rubrique « Réunions de quartiers »

Merci de votre attention.

